

plutôt de grandes entreprises relativement modernes et technologiquement développées et où les mouvements de concentration s'accroissent, et un second niveau constitué d'une multitude de boulangeries artisanales de quartier, la plupart du temps une entreprise familiale où le propriétaire est souvent le principal artisan. Il semble qu'à moyen terme ce second niveau amorcera lui aussi de façon accélérée un mouvement de concentration sous la pression du secteur plus moderne.

En 1985, le secteur de la boulangerie industrielle et de la biscuiterie employait quelque 395 000 personnes. Cette industrie produisait essentiellement pour le marché intérieur (les exportations de l'industrie de la biscuiterie représentaient environ 6 % de la valeur de la production).

d) Les boissons alcoolisées

En dépit de l'importance majeure de l'industrie viticole en France, en Italie, en Espagne et en Grèce, c'est l'industrie de la bière qui occupe le premier rang dans la CE. Par exemple, en 1986, les Européens consommaient, par habitant, quelque 80 litres de bière, contre 45 litres de vin. Évidemment cette situation varie beaucoup d'un pays à l'autre : en Belgique, on consommait 120 litres de bière contre 22 litres de vin; en RFA, 147 litres de bière et 23 litres de vin alors qu'en France, on buvait 78 litres de vin contre seulement 40 litres de bière.

e) Les brasseries

En 1986, il y avait dans la CE quelque 1 400 entreprises brassicoles qui possédaient 1 556 établissements de fabrication de la bière. La RFA à elle seule détenait 1 150 entreprises qui possédaient 1 200 établissements. De ce point de vue, le second pays en importance était la Belgique et le troisième le Royaume-Uni. Ces trois pays

détenaient aussi un nombre très important de petites brasseries. En RFA, plus de 75 % de brasseries ont un volume de production annuel inférieur à 60 000 hectolitres, alors qu'en Belgique, c'est près de 60 %. Il semble que depuis quelques années un fort mouvement de concentration soit amorcé, ce qui permettra d'augmenter l'efficacité des brasseries européennes par le biais des économies d'échelle et d'une pénétration plus rapide des technologies.

La production de bière de la CE en 1985 était de 235 millions d'hectolitres; 6 % de cette production était exportée et cette industrie occupait 157 000 personnes.

En résumé, quelle que soit l'industrie considérée dans le secteur de l'agro-alimentaire, la situation est à peu près la même. L'industrie se concentre, se modernise, suivant en cela le secteur de la distribution. Mais ces concentrations se font encore pour l'instant, dans la plupart des cas, au niveau national et à un rythme qui s'accroît mais qui demeure assez lent, avec comme conséquences majeures, un nombre relativement grand de petites entreprises et des surcapacités dans à peu près toutes les industries. Il reste encore beaucoup de place pour la concentration. Avec l'Europe 1992, la disparition des barrières non tarifaires devrait accélérer et permettre de compléter cette concentration.

1.5 Le commerce des produits alimentaires entre le Canada et la CE

En 1988, les exportations canadiennes du secteur agro-alimentaire (produits de la pêche exclus) totalisaient 3 047 millions de dollars pour les industries des aliments et 537 millions de dollars pour les industries des boissons. Les principaux secteurs exportateurs sont les produits de la viande (37 % du total), les huiles végétales (8,9 %), les farines et céréales de table (8,9 % dont plus de la moitié pour les aliments pour animaux),